œuvres des paroisses ou du diocèse, c'est-à-dire celles qui présentent un rapport plus direct avec les intérêts spirituels dont, prêtres et évêques, nous avons la garde et la sollicitude. Oh non! au lieu d'être funeste à nos œuvres locales, l'Œuvre de la P. de F. leur sera salutaire. Ce n'est pas une de ces plantes meurtrières qui tuent celles dont elles sont entourées; c'est au contraire un arbuste protecteur qui leur prêtera l'appui de sa tige et le bienfait de son ombre. L'Œuvre de la Propagation de la Foi est appelée à féconder toute nos institutions par les grâces dont elle nous ouvrira la source. Partout elle a produit ce résultat; la charité n'est jamais sans retour; mais celle surtout qui a pour but direct la conservation et la propagation de la foi, l'extension du règne de J. C., cette charité-là s'enrichit en s'épuisant; les aumônes pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi sont des semences jetées en terre féconde, chaque grain en rapporte cent.

Enrôlez vous donc tous sans distinction, N. T. C. F. sous la bannière de cette association bénie; dans les plus pauvres paroisses comme dans les plus riches, dans les nouvelles paroisses où tout est encore à créer comme dans les anciennes dotées de leurs institutions, partout il est possible, partout il est facile de rentrer dans ses rangs; les sacrifices qu'elle demande sont à la portée de tous; bien plus, si on ne peut payer le modeste impôt qu'elle a fixé, elle se contente de ce qu'on voudra lui offrir; elle sait se résigner à peu lorsqu'on est dans la cruelle necessité de lui donner peu. Faites donc pour elle ce que votre situation de fortune vous permet de faire, et faites-le sans fausse réserve de calcul et d'économie, allant jusqu'aux limites que vous pouvez récllement et consciencieusement atteindre.

Agissant ainsi vous serez solidaires des mérites de nos missionnaires et de leurs néophytes, vous obtiendrez une foule de grâces et de bénédictions par leurs prières, vous contribuerez surtout à la glorification de Dieu et de son